

Perpignan, le lundi 09 janvier 2023

Compte rendu du Conseil d'administration du jeudi 05 janvier 2023

20 Présents Quorum atteint à 13 personnes.

La séance débute à 17 h 20.

I-Adoption du PV du précédent CA du mardi 6 décembre 2022

Vote

Pour 18

Contre 0

2 absentions

Madame Thérèse PUIG est nommée secrétaire.

II- Adoption de la convention constitutive GRETA-CFA de l'Aude et des P.-O. et règlement intérieur

Mme Muller rappelle ce qu'est le GRETA, organisme de formation initiale pour adultes.

Au lycée Léon Blum, nous accueillons différentes formations pour adultes, certaines sont des formations de base pour la maîtrise de la langue d'autres, des formations professionnelles financées par la Région. A titre d'exemple, la formation LECTIO pour les adultes débutants en Français ou la formation en CAP Esthétique. Les enseignants du lycée participent à cette formation pour adultes et assurent des cours en formation initiale auprès de ces personnes en reconversion ou en formation professionnelle.

Le GRETA reverse au lycée un pourcentage sur les recettes, qui bénéficient au lycée pour le fonctionnement des locaux.

L'entretien des salles mises à disposition pour les formations du GRETA est assuré par des personnels recrutés par le GRETA.

Mme Muller rappelle les difficultés liées à l'accueil des publics dans les locaux où sont scolarisés des lycéens. Les stagiaires adultes ne sont pas soumis au même règlement intérieur. Mme Muller cite l'exemple de la laïcité comme point de difficulté car les adultes en formation peuvent porter un signe ostentatoire religieux. Corentin Verges souligne la difficulté qui peut naître au sein de l'établissement sur ce point.

Mme Muller est en constante relation avec l'équipe de pilotage du Greta pour trouver des compromis lorsque des difficultés sont soulevées, d'intervenir sur des points de crispation. La circulation des adultes en formation n'est pas la même que celle des élèves. Ces adultes ne doivent pas partager la cour avec les élèves au moment des récréations.

Mme Muller précise que le BTS Esthétique a été ouvert sous format apprentissage. Les adultes formés dépendent du GRETA. Le lycée Blum a développé ainsi son offre de formation et peut aujourd'hui proposer une poursuite d'étude aux élèves de Terminale Bac Pro Esthétique. Cette formation est un succès et prend de l'ampleur depuis sa création, il y a 2 ans.

Mme ROUGERON a émis le souhait de développer des formations en coiffure dans le cadre du GRETA, notamment le BTS coiffure et le BP. Cela offrirait les mêmes possibilités de poursuites d'études pour nos élèves de Terminale Bac pro coiffure.

Mme Causadillas rejoint le CA à 17 h 30. 21 présents désormais.

Mme Muller rappelle quelles sont les opportunités pour les élèves en termes d'orientation ou de poursuite d'études. Elle souligne les difficultés de la mixité des publics en BAC PRO et CAP avec les élèves en formation initiale et qu'il n'a pas toujours été possible de faire aboutir ce type de proposition de parcours. Il faut beaucoup d'autonomie aux élèves qui souhaitent poursuivre leur formation en alternance.

Mme Océane BATAILLE pose la question suivante : est-ce que les adultes en formation sont aussi allophones ? Les enseignantes en Esthétique lui répondent par la négative.

Mme Muller fait état d'une obligation qui lui revient : assister aux réunions de bureau et Assemblées Générales du GRETA. Par les échanges, le Proviseur peut faire remonter des difficultés et améliorer le fonctionnement de ces différentes formations.

Aujourd'hui le Greta CFA des PO va fusionner avec celui de l'Aude et ainsi former un grand pôle de formation pour adultes.

Le Président de ce nouveau GRETA-CFA fusionné va bientôt être élu. Mme Muller fait un historique de création et d'évolution du GRETA. La structure du Lycée Pablo Picasso conservera la gestion financière.

Mme CAPEAU confirme qu'une personne est en CDI pour l'entretien, que cette charge ne pèse pas sur les agents du lycée.

Convention et règlement intérieur sont :

Votés à l'unanimité

III-DBM

Mme Gascou rappelle que des lignes budgétaires ont été modifiées pour que les familles puissent percevoir les bourses.

IV-Don matériel scolaire à l'association « Alliance Occitanie Ukraine »

Mme GASCOU annonce que du matériel vétuste sera donné à cette association qui viendra bientôt le chercher. Il sera affrété jusqu'en Ukraine.

Voté à l'unanimité

V-Présentation du diagnostic établissement en vue de l'élaboration du projet d'établissement

Mme Muller indique qu'il est quasiment réalisé. Il est en cours de finalisation car elle finit de rassembler les dernières données nécessaires pour donner une vision globale qui soit représentative de l'établissement. Mme Muller souhaite banaliser une journée, de préférence un lundi ou un vendredi en raison de la présence des internes.

Mme Puig suggère que les élèves de la filière GA, qui ont intégré l'établissement depuis la passation du questionnaire académique qui a été soumis aux élèves l'année dernière, puissent également y répondre pour que leur filière soit représentée dans la masse des données.

Ce sera une journée de travail où les élèves seraient libérés pour que l'ensemble de la communauté éducative puisse envisager des axes du Projet d'Ecole pour la réussite de tous et le bien-être au sein de l'établissement.

VI- Questions diverses

M. VERGES Corentin fait valoir le souhait des élèves du CVL d'avoir un enseignant référent qui les accompagne dans les démarches administratives liées à leurs projets.

La séance est levée à 18 h.

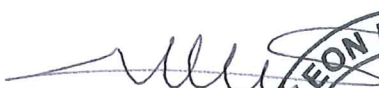
Thérèse PUIG

Sonia MULLER

Secrétaire



Proviseure




LYCÉE LÉON BLUM PERPIGNAN
LE PROVISEUR
Tél. 04 68 54 03 21